



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
HACA
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > « Les sociétés auront toujours besoin de médias professionnels, outils d'inclusion et d'émancipation » Latifa Akharbach, au Colloque international sur « L'audiovisuel à l'ère du numérique : acquis et défis » Nouakchott 16-17 novembre 2023

[A](#) [1] [+A](#) [1]

« Les sociétés auront toujours besoin de médias professionnels, outils d'inclusion et d'émancipation » Latifa Akharbach, au Colloque international sur « L'audiovisuel à l'ère du numérique : acquis et défis » Nouakchott 16-17 novembre 2023

16 nov 2023



السلطة العليا
 للصحافة
 والصحف
 البصرية
HAFA
 Haute Autorité de la presse et de l'audiovisuel

REERAM
 RESEAU FRANCOPHONE DES
 REGULATEURS DE MEDIAS

International Sous le thème :
L'audiovisuel à l'ère du numérique : acquis et défis »
 Nouakchott, Palais des congrès - 16-17 Novembre 2023

PROGRAMME

14h55 **Panel 1**
Audiovisuel et numérique quel apport, et quel support ?
 Introduction, histoire, évolution
 du secteur à l'ère du numérique
 une prospective

Intervenants : **Barba**, Président Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel du Tchad
Barba du CNRA du Sénégal, Vice-président du REERAM
 membre de la HASCA Côte d'Ivoire, Vice-président REERAM
 Président Haute Autorité de la communication du Bénin, Président de la plateforme l'UMMOA, et de la Présidence



REERAM

ne :
rique :

tt - Mauritanie



المؤتمر الدولي تحت عنوان: «القطاع السمعي البصري في العصر الرقمي: المكاسب والتحديات»

17 - 16 نوفمبر 2023 قصر المؤتمرات - نواكشوط - موريتانيا









La présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc et présidente en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication , Mme Latifa

Akharbach a déclaré jeudi 16 novembre 2023 à Nouakchott que « Malgré les grandes opportunités apportées par les médias numériques et les réseaux sociaux en termes d'accès à l'information et à la connaissance et de démocratisation de la liberté d'expression, le rôle des médias audiovisuels notamment publics, demeure capital pour la santé démocratique des sociétés, l'animation du débat public, l'expression du pluralisme ou encore le renforcement de la cohésion sociale ». Intervenant lors de la session d'ouverture officielle de ce colloque international organisé par la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel de Mauritanie et le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias, Mme Akharbach a rappelé que le développement de l'offre audiovisuelle nationale et de proximité est une question d'importance capitale pour les sociétés africaines en prenant l'exemple de l'évolution que connaissent les industries culturelles et créatives sur le continent. « Si, selon les chiffres de la Banque Mondiale pour l'année 2023, l'Afrique ne pèse aujourd'hui que 5% des industries culturelles dans le monde, le potentiel du continent dans ce domaine est immense, et des progrès significatifs sont perceptibles- a-t-elle constaté avant de conclure que « pour assurer un développement conséquent et pérenne de ces écosystèmes culturels et créatifs, il est besoin de médias professionnels notamment audiovisuels, véritables vecteurs de créativité et d'innovation, outils d'inclusion et d'émancipation ».

Les instances de régulation des médias francophones ayant pris part à ce colloque ont débattu de plusieurs questions dont notamment les grands enjeux techniques, économiques et culturels auxquels sont confrontés les médias audiovisuels à l'ère numérique, les problèmes de diffusion et distribution des contenus audiovisuels face aux grands acteurs du numérique, les stratégies à adopter pour entretenir un espace audiovisuel pluraliste et compétitif face à l'évolution de l'offre numérique, etc.

Le Réseau francophone des régulateurs des médias a été créé à Ouagadougou en 2007. Il comprend 31 institutions membres d'Afrique, d'Amérique du Nord et d'Europe. Sa vocation principale est d'œuvrer à la consolidation de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme.

La délégation marocaine à ce colloque comprenait également Mme Fatima Baroudi et M. Khalil Alami membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle et M. Talal Salaheddine, manager des questions africaines au sein de l'instance de régulation marocaine.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>